



CRITERES DE MAINTIEN

CENTRE FEDERAL HANDISPORT

RAPPEL DU CADRE

Structure d'excellence qui s'inscrit dans le projet de performance fédérale (P.P.F) de la FFH, chaque sportif devra répondre à certains critères, établis par la Commission mixte d'évaluation, pour envisager son maintien au sein du Pôle France Relève.

Soucieux d'accompagner progressivement les sportifs à fort potentiel au cours des années de formation au Centre Fédéral, les critères et les exigences sont évolutifs. **Les critères imposés sont des indicateurs d'aide à la décision.** La marge de progression, les aspects motivationnels et morphologiques ainsi que le potentiel de l'athlète concerné à horizon 2024/2028 seront également des critères d'aide à la décision pris en compte.

COMPOSITION DE LA COMMISSION MIXTE D'ÉVALUATION

Pour évaluer et arbitrer de manière optimale la situation de chaque sportif, une Commission mixte d'évaluation se réunira à minima une fois par saison sportive. Elle est la seule compétente pour envisager un maintien du sportif au sein du Centre Fédéral. Ci-dessous, sa composition :

- Pierrick GIRAUDEAU, Directeur de la Performance
- Sami EL GUEDARRI, Responsable du Parcours d'Accession Sportif
- Le référent jeunes de la Commission concernée
- L'entraîneur du PFR de la discipline concernée
- Bastien DROBNIOWSKI, Coordonnateur du Centre Fédéral

Avant sa diffusion, la liste des jeunes maintenus sur le Pôle France Relève devra être approuvée par Patricia VIGNAU, Présidente du Centre Fédéral Handisport, et le Directeur Sportif de la discipline concernée.

CRITERES EVOLUTIFS DE MAINTIEN AU CENTRE FEDERAL

Pour la première année :

OBJECTIF : Capacité à assimiler l'environnement de sportif de haut-niveau et se rendre acteur de son projet de vie.

Critère 1 : Avoir une assiduité et engagement aux entraînements tout au long de la saison sportive

- Seuil maximum de 10 % d'absences non justifiées sur les séances selon le planning d'entraînement partagé avec l'athlète en début de saison. Seules les absences pour

raison scolaire ou médicale seront justifiées. Elles devront être rattrapées dans la mesure du possible.

Critère 2 : Être capable de gérer ses emplois du temps sportifs, scolaires, médicales

- Seuil maximum de 10 % d'absences non justifiées
 - Pour le médical être à jour du SMR
 - Pour le paramédical : Selon le cahier d'émergence tenus par les kinésithérapeutes
 - Pour le scolaire : Selon les absences non justifiées indiquées sur PRONOTE

Critère 3 : Adopter une attitude responsable et s'inscrire dans une démarche d'autonomie

- Oubli et perte de matériel
- Autonomie et gestion des tâches du quotidien
- Gestion des déplacements (retours famille, stages, quotidien)
- Attitude au sein de mon groupe d'entraînement, auprès de mon entraîneur ainsi que de toutes les personnes ressources que le sportif côtoie
- Être acteur de son projet de vie (au plus tard lors de la 3^{ème} année)
- Avoir validé les indicateurs d'autonomie pour envisager un passage en appartement (à partir de la deuxième année ou une fois la majorité atteinte)

Pour la deuxième année :

Objectif : Augmenter progressivement son niveau de performance pour faire partie du TOP jeunes français

Comprend critères de la première année :

Avoir assimiler l'environnement de sportif de haut-niveau et se rendre acteur de son projet de vie : Critères 1 à 3

Ainsi que les :

Critère 4 : Regard particulier sur la courbe de progression

- Selon les objectifs individualisés convenus dans le contrat d'engagement en début d'année (ex : Evolution du classement valide en tennis de table, suivi des statistiques en basket, performances chronométriques en athlétisme et en natation)

Critère 5 : Intégrer et/ou confirmer sa place dans le Top jeunes français

- Selon les objectifs individualisés convenus dans le contrat d'engagement en début d'année

Critère 6 : Intégrer ou confirmer sa place dans le collectif Espoir

Critère 7 : Être sélectionné.e pour une compétition internationale de référence au sein de ma catégorie d'âge

Critère 8 : Affiner son projet scolaire et/ou professionnel

- Se renseigner sur les formations et orientations envisageables

- Participer activement aux temps d'informations « stages et insertion professionnelle »

Pour la troisième année :

Objectif : Capacité à se projeter vers le sport de très haut-niveau et les compétitions internationales de référence.

Comprend critères de la première année :

Avoir assimiler l'environnement de sportif de haut-niveau et se rendre acteur de son projet de vie : Critères 1 à 3

Comprend critères de la seconde année :

Augmenter progressivement son niveau de performance pour faire partie du TOP jeunes français : Critères 4 à 8

Ainsi que les :

Critère 9 : Assimiler les exigences du sport de très Haut-Niveau

Critère 10 : Participer et performer à une compétition internationale de référence

BAREME D'ÉVALUATION

Pour chaque sportif, tous les critères d'évaluation feront l'objet d'un bilan trimestriel en présence de l'entraîneur et du coordonnateur.trice du Centre Fédéral.

Un code couleur, d'aide à la décision pour un maintien ou une sortie du Centre Fédéral, sera attribué.

	Critère atteint
	Critère partiellement atteint
	Critère non atteint

	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année
Avoir assimiler l'environnement de sportif de haut-niveau et se rendre acteur de son projet de vie.			
Critère 1 : Assiduité et engagement aux entraînements tout au long de la saison sportive			
Critère 2 : Être capable de gérer ses emplois du temps sportifs, scolaires, médicales			
Critère 3 : Adopter une attitude responsable et s'inscrire dans une démarche d'autonomie			
Augmenter progressivement son niveau de performance pour faire partie du TOP jeunes français			

Critère 4 : Regard particulier sur la courbe de progression			
Critère 5 : Intégrer et/ou confirmer sa place dans le Top jeunes français			
Critère 6 : Faire partie du collectif Espoir			
Critère 7 : Sélection pour une compétition internationale de référence au sein de ma catégorie d'âge			
Critère 8 : Affiner son projet scolaire et/ou professionnel			
Capacité à se projeter vers le sport de très haut-niveau et les compétitions internationales de référence			
Critère 9 : Assimiler les exigences du sport de très Haut-Niveau			
Critère 10 : Participation à une compétition internationale de référence			
TOTAL			